

## AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS  
SUR L'ENVIRONNEMENTPÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR  
PROGRAMME DÉCENNAL DE DRAGAGE AUX INSTALLATIONS  
PORTUAIRES DE PORT-CARTIER

ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c. opère un port situé au cœur de ses infrastructures industrielles, à l'est de la municipalité de Port-Cartier sur la Côte-Nord. Ce port sert principalement à la manutention et à l'exportation du concentré de minerai de fer et des boulettes d'oxyde de fer produits par l'entreprise. Les conditions bathymétriques actuelles imposent des restrictions de mouvements pour certains navires, notamment à marée basse, et contraignent la poursuite sécuritaire des opérations. Certaines parois rocheuses naturelles du port présentent également des fissures susceptibles de mener à des décrochages de blocs pouvant se retrouver sur le fond. Par conséquent, un programme décennal de dragage, de même que de consolidation et d'écaillage est requis afin d'assurer la continuité des opérations.

Cet avis est publié afin d'informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 13 août.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 12 septembre 2020.

## SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information en direct dans son site Web et sur Facebook :

**Le 2 septembre 2020 à compter de 19 h 30**

Exceptionnellement, dans le contexte de la COVID-19, la séance publique d'information du BAPE se tiendra sur Internet. Toute personne intéressée pourra poser des questions en direct.

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : [www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

L'avis de projet, la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact de même que l'étude d'impact et son résumé sont également disponibles pour consultation :

À la Bibliothèque municipale Le Manuscrit	Heures d'ouverture :
	Lundi : 10 h – 12 h et 13 h – 16h30
Adresse:	Mardi : 10 h – 12 h et 13 h – 16h30
Complexe récréatif et culturel (CREC)	Mercredi : 10 h – 12 h et 13 h – 16h30
21, rue des Cèdres	Jeudi : 10 h – 12 h et 13 h – 16h30
Port-Cartier (Québec) G5B 2W5	Vendredi : 10 h – 12 h
	Samedi : Fermé
Tél. : 418 766-3366	Dimanche : Fermé

Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

Publié le 12 août 2020.

Cet avis est publié par ArcelorMittal Infrastructure Canada conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q-2, r. 23.1).